

2024

Voir en ligne :



Guide d'insertion professionnelle

Pour les nouveaux
enseignants des
conseils scolaires
francophones
de l'Alberta

Préambule

Que vous soyez un enseignant fraîchement sorti des bancs d'université ou que vous soyez en début de carrière dans une école francophone albertaine, ce guide s'adresse à vous.

Sans être exhaustif, il contient une grande quantité d'informations qui permettront de vous orienter dans ce nouvel emploi et faciliter votre insertion professionnelle. Certaines sections vous interpellent différemment, selon votre profil.

Bonne lecture !



Introduction

Suite à de nombreuses lectures dans le domaine, cinq dimensions importantes au sujet de l'insertion professionnelle des nouveaux enseignants ressortent, telles que présentées dans l'article "*Les programmes d'insertion professionnelle des enseignants dans les commissions scolaires du Québec : portrait et appréciation des acteurs*"¹. Ces dimensions, parfois nommées différemment, sont reprises dans différents écrits et sont donc toujours d'actualité. On y retrouve les dimensions économique, de la tâche en tant que telle, de la socialisation organisationnelle, de l'apprentissage du métier d'enseignant et du bien-être.

L'insertion professionnelle est un processus qui peut prendre de 2 à 5 ans selon la personne, ses antécédents, son cheminement, etc. Il importe toutefois de mentionner que pour qu'elle soit positive, l'enseignant se doit d'être le premier responsable de ses apprentissages. Il doit être actif, ouvert d'esprit et engagé. Il doit apprendre quand et comment demander de l'aide.

Table des matières

Ce guide est divisé en quatre grands thèmes

1

Embauche, affectation et tâche 5

2

Socialisation organisationnelle 10

3

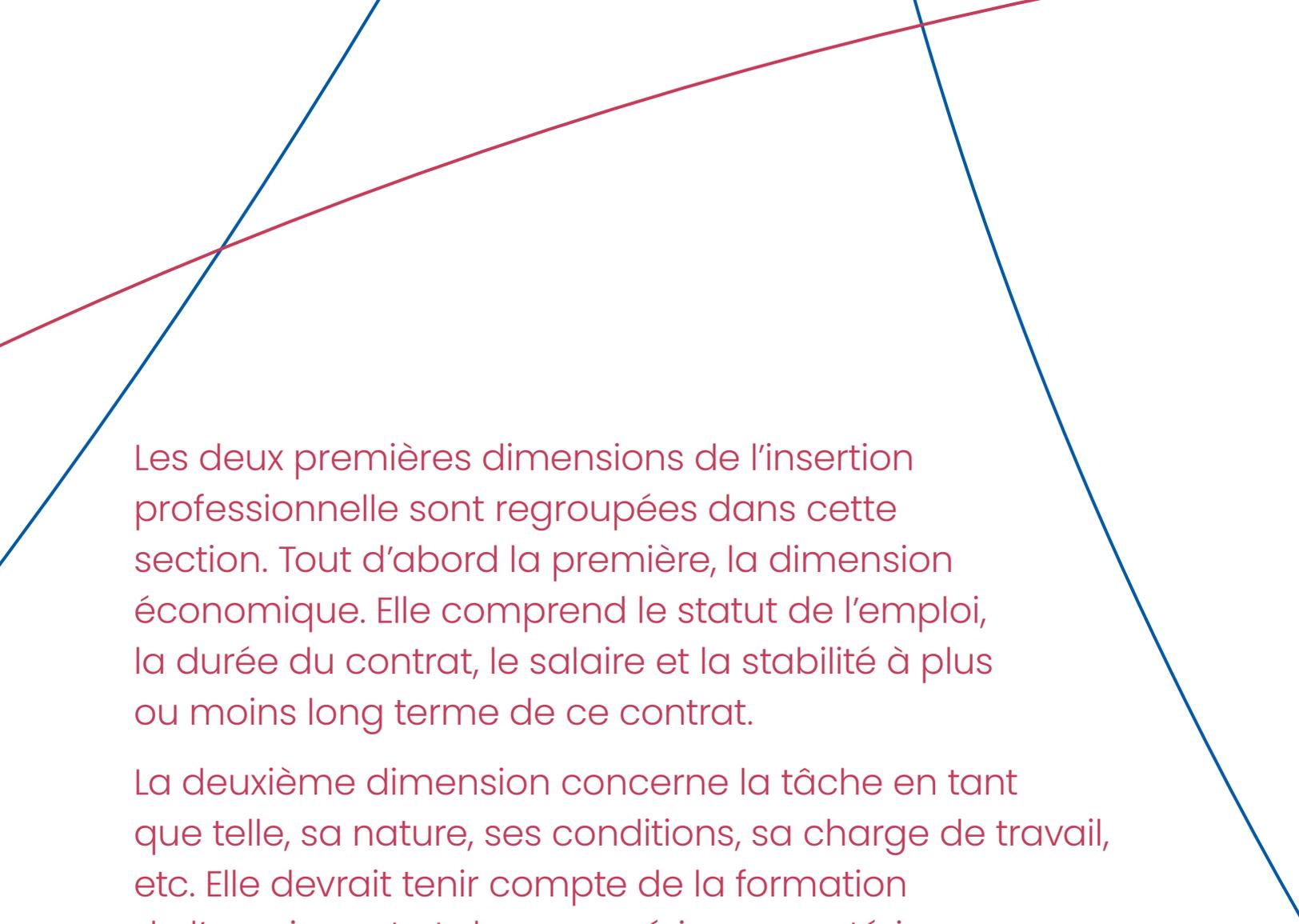
Apprentissage du métier d'enseignant 16

4

Bien-être 34

1

Embauche, affection et tâche



Les deux premières dimensions de l'insertion professionnelle sont regroupées dans cette section. Tout d'abord la première, la dimension économique. Elle comprend le statut de l'emploi, la durée du contrat, le salaire et la stabilité à plus ou moins long terme de ce contrat.

La deuxième dimension concerne la tâche en tant que telle, sa nature, ses conditions, sa charge de travail, etc. Elle devrait tenir compte de la formation de l'enseignant et de ses expériences antérieures.

Bien souvent, le nouvel enseignant aura déjà accompli les premiers points énumérés avant son embauche ou du moins avant son entrée en poste.

Cette section lui sert d'aide mémoire et lui permet dans certains cas de mieux comprendre ce qu'il a déjà accompli.



De ce point de vue, l'enseignant doit:

- Entreprendre les démarches afin d'obtenir la certification professionnelle de l'Alberta. Les certificats sont divisés en deux catégories : les certificats provisoires et les certificats permanents. Vous pouvez effectuer ces démarches à partir du système en ligne Teacher Workforce Information System (TWINS).
- Appliquer pour le Teacher Qualifications Service (TQS)
 - Le Teacher Qualifications Service (TQS) est l'agence de l'Alberta chargée d'évaluer les années d'études d'un enseignant à des fins salariales;
- Entamer les démarches auprès du service de police local (lieu de résidence du demandeur) afin d'obtenir une attestation de vérification de casier judiciaire et des antécédents en vue d'un travail auprès de personnes vulnérables;

Vous signerez votre contrat sous peu, avez-vous complété les tâches administratives énumérées aux points précédents? Elles sont essentielles à votre embauche. Pour toutes questions, communiquez avec les ressources humaines de votre conseil scolaire.

- Comprendre et signer son contrat de travail;
- Se renseigner auprès de sa direction d'école sur sa tâche d'enseignement;

- Avez-vous une rencontre planifiée avec votre nouvelle direction d'école? N'oubliez pas de créer une liste de questions que vous aimeriez lui poser.
 - Quelle sera ma tâche?
 - Est-ce que j'enseigne d'autres matières comme des options ou des spécialisations?
 - Qui sont les collègues qui pourront m'appuyer?
 - Toute autre question en lien avec la tâche.

- S'assurer d'avoir une adresse électronique de l'employeur et les outils technologiques requis;
- Connaître le Code de conduite professionnelle des enseignants et des leaders scolaires. Le nouveau code (en place depuis janvier 2023) fixe des exigences qui décrivent la manière dont les enseignants et les leaders scolaires sont censés se comporter avec: leurs élèves, les parents et tuteurs de leurs élèves, leurs collègues ainsi que les responsabilités générales envers la profession enseignante dans son ensemble;
- Connaître la Norme de qualité pour l'enseignement de l'Alberta. La Norme de qualité pour l'enseignement sert de cadre à la formation, au perfectionnement professionnel, à la supervision et à l'évaluation de tous les enseignants;
- Connaître la convention collective qui régit les conditions de travail des enseignants au sein de son conseil scolaire. Elle se trouve en général sur le site web du conseil scolaire;

Convention collective du Nord-Ouest

Convention collective du Centre-Est

Convention collective du Centre Nord

Convention collective du FrancoSud

Savais-tu qu'il est possible, avant le début de l'année scolaire ou en cours d'année, d'en apprendre davantage sur ta nouvelle tâche d'enseignement ? Lis les deux points suivants.

- Participer à la rencontre d'accueil des nouveaux enseignants (mois d'août). Vérifier auprès de votre conseil s'il y a une telle rencontre, s'informer du lieu et du temps prévus. S'inscrire au besoin;
- Selon l'intérêt, participer au congrès des nouveaux enseignants de l'ATA en début d'année scolaire. Ce congrès est offert à Edmonton et Calgary. Cette activité est très instructive sur le plan professionnel. Pour plus d'informations voir le site web de l'Alberta Teachers' Association (ATA) ;

- Connaître les outils et les procédures à suivre en cas d'absence/congé exigeant ou non de la suppléance. S'informer auprès de l'équipe de la direction d'école.



Savais-tu que ? L'ATA est l'association professionnelle des enseignants de l'Alberta. Elle représente tous les enseignants et administrateurs des écoles des conseils scolaires publics, séparés et francophones de l'Alberta.



L'Association des enseignants et des enseignantes francophones de l'Alberta (AEEFA) est l'unité francophone de l'ATA.



SOCIALISATION ORGANISATIONNELLE

La deuxième dimension de ce document réfère à la socialisation organisationnelle. Le nouvel enseignant apprivoise non seulement une nouvelle fonction, il lui faut aussi s'intégrer dans une structure sociale avec toutes ses règles dites et non-dites, sa culture, ses valeurs, ses attentes, etc. Il doit confronter ses idées à celles du milieu d'accueil et y adhérer à la mesure de ses possibilités. Cette adhésion aura un rôle majeur sur son cheminement futur.



Il est essentiel de comprendre la définition de l'éducation en français langue première (l'école francophone) en Alberta: l'école est "un établissement de vie, d'apprentissage et d'intégration linguistique, culturel et communautaire francophone."²

Pour aider à mieux comprendre la différence entre l'école francophone et l'école d'immersion, le document de la FPFA "École francophone ou école d'immersion", bien qu'il soit créé pour les parents, donne des informations comparatives intéressantes et faciles d'accès.

L'enseignant a avantage à saisir l'apport historique des francophones dans l'établissement de la province et de la vie en général de l'Alberta. Les francophones ont été les premiers à explorer et venir coloniser l'Alberta. Le français fut la première langue européenne parlée sur le territoire albertain. Dans cette optique, il est aussi important de comprendre le contexte de l'éducation francophone en Alberta - Le patrimoine francophone en Alberta.

Le site web du patrimoine francophone de l'Alberta, bien que daté de 2004, donne un aperçu de cette contribution francophone. Sur ce sujet, on peut aussi lire le document « L'Alberta et la francophonie » (résumé des lois au niveau du français, en Alberta). Il est à noter que la connaissance des lois qui régissent l'éducation en Alberta est un point essentiel que tout enseignant doit connaître et cela est repris ultérieurement dans la section: *Adhérer aux cadres juridiques et aux politiques*.

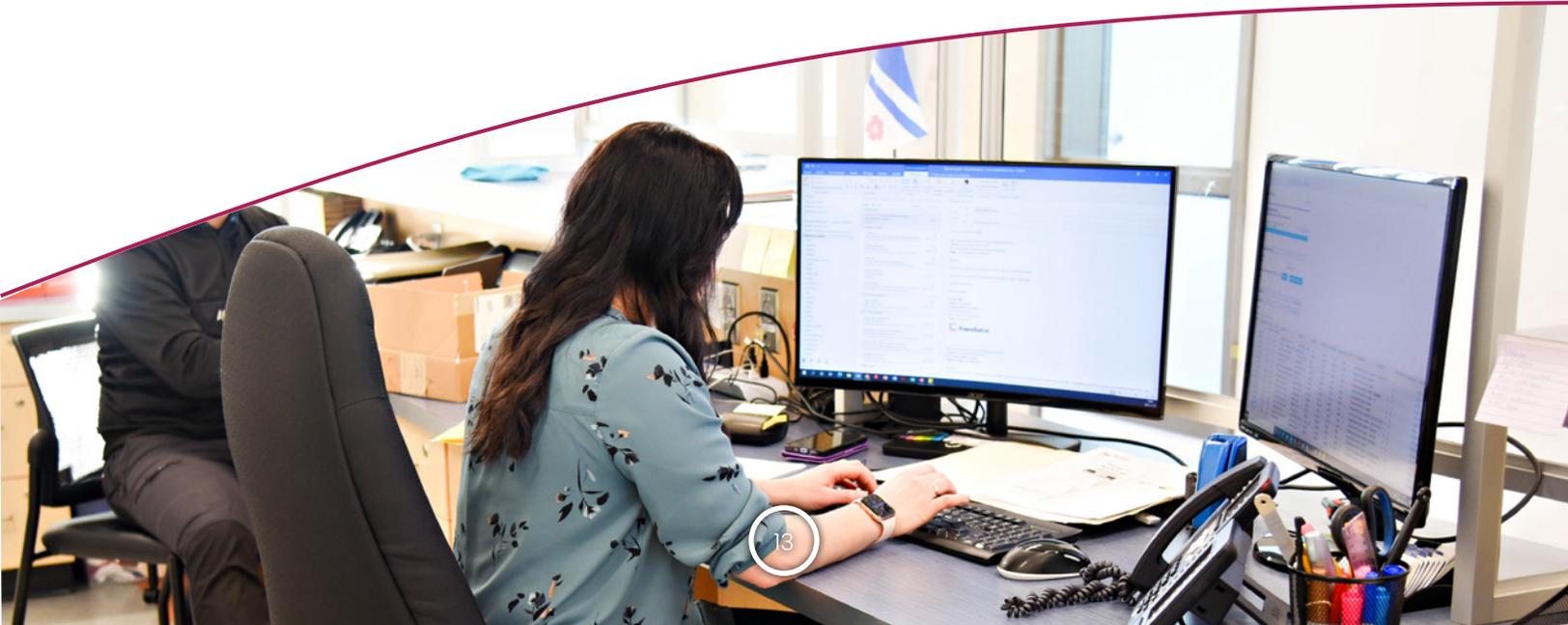
Au niveau des écoles, chaque conseil scolaire francophone retrace l'historique de l'établissement de leurs écoles sur leur site web respectif.

Au niveau de l'école, l'enseignant doit connaître:

- **La vision et la mission de l'école** – La mission de l'école correspond à ce qu'elle est en train de réaliser, alors que la vision est ce qu'elle vise pour le futur ;
- **Le calendrier de l'année scolaire** – *Alberta Education* exige un minimum de 950 heures d'enseignement pour les élèves de la 1^{re} à la 9^e année et un minimum de 1000 heures d'enseignement pour les élèves de la 10^e à la 12^e année. Chaque conseil scolaire établit le nombre de jours de travail de ses enseignants, ce nombre ne pouvant dépasser 200 jours. Dans toutes les écoles francophones, la maternelle est offerte à temps plein ou selon le choix des parents. Elle n'est pas obligatoire. Le calendrier comporte des informations importantes telles que: les rencontres parents/enseignants, journées sans enseignement, congés, etc. ;

- Avez-vous visité le site web de l'école? Vous y trouverez une foule d'informations utiles.

Vous trouverez sur le site [Enseigner en Alberta](#) le répertoire des écoles francophones de l'Alberta et les liens vers leurs sites web respectifs.





- **Le code de vie de l'école** - Le code de vie comprend des attentes comportementales claires au niveau de l'école en fonction des besoins des élèves, du personnel et de la communauté scolaire afin de procurer un environnement bienveillant, inclusif, sécuritaire et accueillant;
- **La liste des membres du personnel et leurs fonctions** - Elle comprend : la direction de l'établissement, les membres du personnel enseignant, les membres du personnel de soutien (personnel administratif, aides pédagogiques, personnel d'entretien de l'édifice, moniteurs de langue et autres) ;
- **L'horaire de la journée et de supervision** - Chaque école a son propre horaire scolaire comprenant l'heure d'arrivée des élèves, du début des classes, des cours, des récréations du dîner, de la fin des classes, du départ des autobus, etc. Il y a également un horaire de surveillance pour les temps où les élèves ne sont pas en cours;
- **Les plans de l'école** - plusieurs plans sont utiles ou essentiels(plan de l'édifice, plan d'évacuation en cas d'urgence)
- **Les règles et procédures de l'école** - Chaque école a des règles et des procédures qui lui sont propres. Elles peuvent être explicites et/ou implicites. (la prise des présences, les devoirs, la gestion des comportements, les routines d'entrée et de sortie des élèves, les sorties éducatives, les mesures de sécurité, etc.);
- **Les moyens et les processus de communication de l'école** - Chaque école a ses propres moyens permettant à l'information de circuler librement afin de maximiser l'implication et l'engagement de tous (au niveau du personnel, auprès des parents et des élèves, etc.).

Avez-vous demandé à votre direction d'école s'il y a un document qui présente les éléments essentiels de la culture de l'école ?

Au besoin, n'hésitez pas à consulter un collègue pour en connaître davantage ou mieux comprendre un élément d'information.

Au niveau du conseil, l'enseignant doit connaître:

Chaque conseil détermine le mode de gouvernance, les politiques et les directives administratives qui régissent son fonctionnement. Nous vous invitons à consulter le site web de votre conseil scolaire afin de vous familiariser avec les aspects suivants :

- La vision, la mission et les valeurs du conseil scolaire;
- Le plan stratégique;
- Le plan d'éducation;
- Les politiques et les procédures du conseil scolaire;
- Le personnel administratif;
- Le personnel des différents départements (ressources humaines, services éducatifs, services technologiques, etc.);
- Les outils importants au niveau de la communication de l'information (Ex.: portail de l'employé, outils technologiques, adresses courriels, etc.)

Pour plus d'informations au sujet de chaque conseil, cliquer sur leur logo.



3

Apprentissage du métier d'enseignant



La troisième dimension comprend l'apprentissage du métier d'enseignant. C'est un processus où l'enseignant acquiert les compétences pédagogiques et didactiques dont il a besoin. Au niveau de l'Alberta francophone, l'enseignant doit comprendre le Profil attendu de l'enseignant.

Savez-vous que vous jouez un rôle de modèle francophone pour vos élèves? Vous occupez une place importante dans leur vie en faisant vibrer la francophonie. Ce qui est essentiel en milieu minoritaire!

La Norme de qualité pour l'enseignement (NQE) oriente la pratique professionnelle de tous les enseignants de l'Alberta. Cette norme dénombre 6 compétences que les enseignants doivent posséder afin d'obtenir et de conserver un brevet d'enseignement :

1. Favoriser des relations efficaces
2. Apprendre tout au long de sa carrière
3. Démontrer un ensemble de connaissances professionnelles
4. Établir des environnements d'apprentissage inclusifs
5. Appliquer des connaissances de base au sujet des Premières Nations, Métis et Inuits,

1. Favoriser des relations efficaces

L'enseignant tisse des relations positives et productives avec les élèves, les parents ou tuteurs, les pairs et les autres membres des communautés scolaire et locale pour appuyer l'apprentissage des élèves. En contexte minoritaire ceci implique l'importance de développer la collaboration "École - Famille- Communauté" en matière de construction identitaire *auprès des élèves*.

- **Les élèves** - Une relation positive entre l'élève et son enseignant est un facteur essentiel pour la réussite scolaire. Elle permet entre autres d'encourager les comportements positifs et l'engagement des élèves. L'aspect contextuel minoritaire, a une influence importante sur le plan linguistique et global de nos élèves. Il est donc important de comprendre "Qui sont nos élèves?"; Quelles sont leurs réalités familiales, communautaires, etc.
- **Les parents** - Une relation positive avec les parents est nécessaire puisque les parents sont les principaux éducateurs de leurs enfants, notamment en matière de comportement social. Par leurs comportements et leurs attitudes, les parents jouent un rôle direct et indirect qui favorise le développement d'une culture scolaire francophone positive. Tout au long de l'année scolaire, il est important de communiquer ponctuellement avec les parents.

- Quelles stratégies allez-vous utiliser afin de créer des liens avec vos élèves ainsi que leurs parents?
- Avez-vous préparé une communication afin de vous présenter auprès des parents de vos élèves?
- Êtes-vous prêt pour la rencontre parent-enseignant du début d'année?

- **Les membres de l'équipe de direction d'école** - Une relation positive et une communication ouverte est fortement encouragée avec la direction d'école car celle-ci s'assure de la gestion scolaire et du leadership pédagogique de son établissement. C'est une personne clé au niveau de l'accompagnement menant à votre insertion professionnelle. Elle a aussi le rôle important d'évaluer les nouveaux enseignants. Ce rôle de la direction d'école peut être partagé avec la direction adjointe.



En début d'année scolaire, la direction d'école vous a-t-elle présenté le processus d'évaluation des nouveaux enseignants? Avez-vous compris les différentes étapes, la documentation utilisée, le calendrier des visites formelles en classe, etc.?

- **Les collègues enseignants / suppléants** – Une relation positive avec vos collègues est un facteur clé dans votre réussite professionnelle, elle vous permet d'établir une bonne communication, d'être productif et de développer un sentiment d'appartenance voire d'engagement.
- **Les aides pédagogiques** – Une relation effective avec les aides pédagogiques implique une communication et une collaboration étroite et positive dans trois domaines spécifiques du service à l'élève : les soins personnels, les soutiens en gestion du comportement et le soutien au programme d'enseignement. Pour mieux comprendre le rôle et les responsabilités de l'aide pédagogique, consultez le document suivant : [Les aides-enseignants \(AE\) : un service utile et controversé en adaptation scolaire.](#)
- **Les adjoints administratifs** – Créer des relations positives avec les adjoints administratifs facilite votre intégration ainsi que le travail au quotidien. Ce sont des personnes clés à l'organisation scolaire. Ils pourront vous appuyer lors de certains moments forts de l'année : rentrée scolaire, bulletins, rencontre de parents, fin d'année...
- **Les consultants et autres intervenants** – (orthophoniste, ergothérapeute, psychologue, conseillers pédagogiques, employés de projets en santé mentale...) : Une relation efficace avec les consultants et intervenants implique une communication et une collaboration étroite et positive dans le but d'appuyer les services aux élèves autant au niveau universel, ciblé que spécialisé.
- **Les bénévoles** – L'accueil de bénévoles est un appui important à la réussite de certains événements tels que: des sorties scolaires, des journées thématiques ou des activités supervisées en salle de classe. Il est essentiel de connaître les directives administratives de votre conseil en lien avec le bénévolat.

Utilisez-vous bien toutes les ressources humaines de votre nouvel environnement de travail? N'hésitez pas à demander de l'aide si vous en avez besoin.

2. Apprendre tout au long de sa carrière

L'enseignant participe tout au long de sa carrière au perfectionnement professionnel et à la réflexion critique afin d'améliorer l'enseignement et l'apprentissage. En contexte minoritaire ceci signifie aussi l'importance de développer du réseautage et des communautés d'apprentissage francophones fortes. Selon cette perspective, l'enseignant doit :

- Comprendre ce qu'implique le perfectionnement professionnel dans son conseil scolaire. L'enseignant peut lire la politique sur le perfectionnement, la supervision et l'évaluation des enseignants en Alberta. Chaque conseil scolaire a une ou plusieurs directives administratives à cet effet. Voir le site web de votre conseil;



- Rédiger un plan de croissance professionnelle à chaque année (enseignant ayant un contrat d'enseignement probatoire ou continu) lui permettant d'atteindre des objectifs ou des buts d'apprentissage professionnel qui rencontrent les compétences et les indicateurs de la Norme de qualité de l'enseignement. Ce plan, basé sur ses besoins personnels, doit comprendre un ensemble d'activités professionnelles qui l'aide ultimement à améliorer sa pratique en enseignement. Lors de la rédaction de son plan, l'enseignant a avantage à tenir compte des plans d'éducation de l'école, du conseil scolaire et du Ministère.
- Connaître et utiliser le programme de développement professionnel proposé par le conseil scolaire selon les orientations stratégiques et ou priorités mises de l'avant par le celui-ci;
- Connaître et utiliser les ressources mis à sa disposition par les différents organismes:
 - Le consortium provincial francophone (CPFPP) – Le Consortium provincial francophone est l'un des sept consortiums régionaux de perfectionnement professionnel de l'Alberta. Il propose des activités de développement professionnel diverses en français tant au niveau local, régional que provincial.
 - Le consortium de votre région (ARPDC) – Il existe 6 autres consortiums régionaux en Alberta. Ils offrent une programmation en anglais répondant à un large éventail de besoins éducatifs pour les enseignants de la maternelle à la 12e année.
 - L'ATA – l'AEFEA offrent des sessions de formation dans divers domaines. On retrouve également sur le site de l'ATA une liste d'activités permettant le développement professionnel. En tant que membres actifs de l'ATA, les enseignants ont droit de s'inscrire gratuitement à un des conseils de spécialistes. Ces conseils, au nombre de 21, ont été créés afin de soutenir le développement professionnel des enseignants. Conférence, ateliers, échange d'idées, etc., voilà autant d'opportunités offertes. Un des conseils de spécialistes offerts est le Conseil français, qui soutient l'enseignement en français en Alberta.

Quel est votre plan de croissance professionnelle?

Vous cherchez des idées au niveau de la création de votre plan de croissance, consultez la section [Plan de croissance professionnelle](#) du site de l'AEFEA. Vous trouverez même des modèles et des exemples de plans dans la section [Élaboration de votre plan de croissance professionnelle](#) du site web de l'ATA.

Bourses pour développement professionnel



- Le [programme de bourse individuelle pour enseignant/programmes de langues officielles en éducation \(PLOÉ\)](#) – Ce programme accessible aux enseignants œuvrant en français en Alberta (langue première ou immersion) est administré par le gouvernement de l'Alberta en utilisant les fonds fédéraux de l'Entente Canada-Alberta relative à l'enseignement dans la langue de la minorité et à l'enseignement de la langue seconde.
- L'[ATA](#) – [AEFEA](#) offrent également des programmes de bourses permettant la participation à certaines activités de développement professionnel.

3. Démontrer un ensemble de connaissances professionnelles

Pour ce faire, il applique un répertoire tenu à jour et complet de pratiques efficaces de planification, d'enseignement et d'évaluation pour répondre aux besoins d'apprentissage de chaque élève. En contexte minoritaire ceci signifie aussi de développer une pédagogie axée sur la construction identitaire, la pédagogie culturelle et la francisation, entre autres.

**Il est à noter que tous les enseignants de l'Alberta sont tenus de prendre part au grand congrès annuel de l'ATA de sa région en février de chaque année. Voir le document "[Directives concernant l'obligation de participer aux grands congrès d'enseignants](#)".*

La planification des activités d'apprentissage



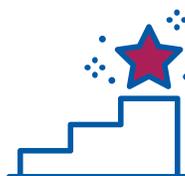
Répartie dans le temps (*long, moyen et court terme*)



Basée sur les programmes d'études albertains*



Tient compte des élèves (*niveaux scolaires, facteurs de diversité, besoins, etc.*)



Attentes élevées



Activités stimulantes, engageantes - axées sur la collaboration



Stratégies variées, évaluations adaptées



Ressources stimulantes et pertinentes (*ressources de base et complémentaires*)

- Avez-vous planifié une activité brise-glace pour la première journée d'école avec vos élèves?
- Avez-vous pensé à intégrer la pédagogie culturelle dans vos activités?
Ressources : [ACELF-BAP](#), [Site ÉduSource](#) - REDO

L'engagement et la participation des élèves



Excellente maîtrise de la matière à enseigner



Très bonne connaissance des élèves
rendement académique, intérêts, défis, forces, expériences vécues importantes, etc.



Très bonne compréhension de comment les élève apprennent - âge



Très bonne connaissance et compréhension du développement de la construction identitaire chez l'élève

LA CONSTRUCTION IDENTITAIRE EST LE PROCESSUS QUI MÈNE UN INDIVIDU À SE DÉFINIR ET À SE RECONNAÎTRE À TRAVERS LA FRANCOPHONIE.

On souhaite que les jeunes fassent une place significative à la langue française et à la culture francophone dans leur vie. Que la francophonie devienne une part de leur identité, toute leur vie.³

Il est crucial de comprendre l'importance de la construction identitaire au niveau de la vitalité des communautés francophones au Canada. L'implication de l'enseignant dans ce domaine, en milieu minoritaire, est donc essentielle à son développement.

Pour plus d'informations, voir les ressources suivantes:

- Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF)
 - Ma rentrée francosphère -Trousse clés en main pour stimuler la construction identitaire en classe
- Pédagogie à l'école de langue française (PELF)

La francisation

Le programme de francisation albertain est un programme offert uniquement par les conseils scolaires francophones et appuyé par Alberta Education.

“Il a pour but d’aider les enfants et les élèves admissibles à acquérir les habiletés en langue française qui leur permettront de s’intégrer pleinement sur les plans social, scolaire et culturel comme citoyens francophones dans leur communauté et dans la société canadienne.”

Pour découvrir une gamme d’appuis pédagogiques au niveau de la planification, la programmation et l’évaluation des enfants et des élèves ayant un besoin en francisation dans les milieux éducatifs francophones, l’enseignant est invité à consulter le site La francisation l’affaire de tout le monde.

L’évaluation des apprentissages

Comme le mentionne Alberta Education au sujet de la politique sur l’évaluation des élèves et la Norme de qualité pour l’enseignant au point 3, l’évaluation implique les éléments suivants:



Évaluations provinciales

Tout au long du cursus scolaire des élèves, Alberta Education a des outils afin de s'assurer entre autres que ceux-ci apprennent bien ce qu'ils doivent apprendre selon les normes provinciales et d'aider les écoles, les conseils scolaires et le Ministère à suivre et à améliorer l'apprentissage à partir des données recueillies.

Voici un résumé des évaluations provinciales :

- **Tests de rendements provinciaux** – À chaque année, les élèves de 6^e et 9^e année passent des tests provinciaux standardisés dans les cinq matières de base: français, anglais, mathématiques, sciences et études sociales. Ces tests ont lieu en janvier, mai et juin.
- **Examens en vue de l'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires** – Les élèves inscrits à des cours spécifiques de niveau 30 doivent passer un examen provincial pour chacune des matières de base. Ces examens sont administrés en 11^e et 12^e année.

4. Établir des environnements d'apprentissage inclusifs

L'enseignant établit, favorise et soutient les environnements d'apprentissage inclusifs dans lesquels la diversité est valorisée et chaque élève est accueilli, entouré, respecté et en sécurité. En contexte minoritaire ceci signifie aussi de tenir compte de la diversité des cheminements francophones des élèves.

L'article 33(1)d de la *Loi sur l'éducation* stipule qu'un conseil scolaire, en tant que partenaire de l'éducation, a la responsabilité de veiller à ce que chaque élève inscrit dans une école gérée par le conseil et chaque membre du personnel employé par le conseil bénéficient d'un milieu d'apprentissage accueillant, bienveillant, respectueux et sûr qui respecte la diversité et favorise un sentiment d'appartenance. Pour plus d'information, consultez [Créer un environnement sécuritaire et bienveillant](#).

En se basant sur le principe que chaque élève peut apprendre, voici quelques bonnes pratiques à instaurer dans votre salle de classe :

- Développer une gestion de classe qui favorise un environnement positif et engageant;
- Créer des relations positives et un climat de classe basé sur le respect et l'encouragement de la participation de tous;
- Organiser le milieu scolaire de façon proactive pour développer les comportements attendus; (Pour plus d'informations, voir le document : [L'organisation de la classe](#));
- [Enseigner explicitement des habiletés sociales](#);
- [Utiliser le renforcement positif](#);
- S'assurer de permettre aux élèves d'avoir un rôle actif dans leur apprentissage;

- Reconnaître les besoins des élèves et travailler en collaboration avec les spécialistes pour répondre aux besoins d'apprentissage;
 - Si nécessaire, développer des plans permettant de rencontrer les divers besoins des élèves selon les normes en adaptation scolaire et selon les directives du conseil (Plan d'intervention personnalisé, plan de comportement, plan de sécurité, plan médical, etc.);
- Différencier la pédagogie pour répondre aux besoins d'apprentissage variés des élèves sur le plan universel/ciblé.

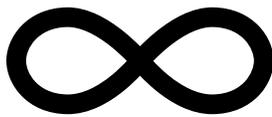
- Avez-vous discuté des valeurs que vous préconisez dans votre salle de classe avec vos élèves? Croyez-vous qu'elles sont comprises et acceptées?
- Est-ce que vos attentes sont claires? Est-ce que les élèves savent les comportements qui sont attendus d'eux? Avez-vous besoin de les enseigner explicitement?
- Est-ce que vous vous êtes inspiré du code de vie de l'école pour créer vos règles de classe?



5. Appliquer des connaissances de base au sujet des Premières Nations, des Métis et des Inuits

L'enseignant développe et applique des connaissances de base sur les Premières Nations, les Métis et les Inuits dans l'intérêt de tous les élèves. En contexte minoritaire ceci signifie aussi de maximiser l'utilisation des ressources francophones.

Perspective Premières Nations, Métis et Inuits



Connaître et comprendre les répercussions multiples

- Des traités et accords avec les Premières Nations;
- Des lois et les accords avec les Métis;
- Des pensionnats (écoles résidentielles).

Il se doit d'être actif dans ses apprentissages en variant ses sources et en s'assurant de leur exactitude.



Faire vivre des activités aux élèves

Afin qu'ils découvrent, apprécient, respectent, les contributions passées et actuelles, les perspectives, le vécu, l'art, etc.



Utiliser des ressources variées, exactes, adaptées

Afin que les élèves découvrent la force et la diversité des Premières Nations, des Métis et des Inuits.





Quelques ressources utiles :

- [Alberta Education – Éducation à la réconciliation](#)
- [Consortium francophone – PNMI – eFormation](#)
- [ATA – PNMI](#)
- [Site du gouvernement canadien](#)
- [Université de l'Alberta – ressources PNMI](#)
- [Alberta Education – Nos mots, nos façons: Enseigner aux apprenants des Premières nations, Métis et Inuits](#)
- [Communication Jeunesse – Littérature Jeunesse autochtone](#)
- [Babelio – Littérature Jeunesse: Premières Nations Autochtones](#)
- [ONF – Cinéma autochtones](#)
- [Radio-Canada – Ohdio Autochtone – musique](#)
- [Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants – Vérité et réconciliation – Voix des élèves – cahier de discussion](#)



Comment allez-vous développer vos connaissances de base au sujet des Premières nations, des Métis et des Inuits?

6. Démontrer un ensemble de connaissances professionnelles

L'enseignant démontre qu'il comprend et respecte les cadres juridiques et les politiques à la base du système d'éducation de l'Alberta. En contexte minoritaire ceci signifie aussi de comprendre l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés qui donne accès à l'éducation francophone en Alberta.

- L'enseignant s'assure de maintenir à jour ses connaissances et agit en respectant la loi sur l'éducation (Education Act) qui précise les objectifs du système éducatif albertain, des services à la petite enfance jusqu'à la douzième année (ECS-12) et identifie les rôles et responsabilités du ministère, des conseils scolaires, des écoles à charte, des écoles privées, des enseignants, des parents et des élèves, ainsi que les autres lois provinciales et fédérales pertinentes
- Au niveau francophone, l'enseignant comprend l'importance pour les communautés francophones et les implications de l'article 23 de la Charte des droits et libertés canadienne au sujet des droits à l'instruction dans la langue de la minorité;
- Les enseignants et les leaders scolaires (directions d'école et directeurs - généraux de conseils scolaires) doivent se conformer au code de conduite professionnelle.
- Les enseignants doivent posséder et maintenir les compétences de la Norme de qualité pour l'enseignement afin d'obtenir et/ou de conserver un brevet d'enseignement en Alberta;
- L'enseignant suit les politiques et directives administratives de son conseil scolaire qui sont accessibles sur le site web de chaque conseil scolaire francophone.



Le contexte de l'éducation francophone en Alberta

- L'accès à l'éducation en français est un enjeu majeur poursuivi par la communauté franco-albertaine. Beaucoup de temps et d'énergie y ont été consacrés à travers le temps car la survie de la communauté même en dépendait.
- Afin de saisir l'étendue de cette lutte qui a marqué l'identité de la communauté, l'enseignant a avantage à saisir le cadre législatif et historique de l'évolution de l'éducation franco-albertaine. Le document suivant vous y aidera:
 - "Affirmer l'éducation en français langue première" section *L'Éducation en français langue première en Alberta : fondements constitutionnels, législatifs et juridiques* (p. 6-8)

- Avez-vous pris connaissance du code de conduite professionnelle et de la Norme de qualité pour l'enseignement?
- Avez-vous réfléchi à l'impact de l'article 23 de la Charte des droits et libertés canadienne sur l'éducation francophone en Alberta?
- Savez-vous où trouver les directives administratives de votre conseil?

4

Bien-être

L'insertion professionnelle comporte des enjeux de gestion émotionnelle (choc de la réalité, craintes diverses, désillusion, stress), d'accomplissement personnel, de développement de soi, notamment en lien avec la confiance en soi, l'estime de soi, le sentiment d'efficacité personnelle, ses représentations du métier et son engagement professionnel (motivations, persévérance, implications).⁴



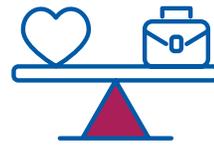
Bien être – la dimension personnelle et psychologique



Reconnaître et accepter ses limites et accepter qu'il y a des éléments qui sont hors de son contrôle.



Prendre le temps de réfléchir, de s'organiser et de se fixer des priorités.



Trouver l'équilibre entre vie personnelle et vie professionnelle.



Demander de l'aide auprès de ses collègues ou la direction.



Se créer un réseau social, de soutien.



Reconnaître les symptômes du stress.



Prendre connaissance des services de soutien disponibles.
ATA-Bien-être + conseil



Les premières années d'enseignement sont exigeante pour le nouvel enseignant et le travail peut facilement prendre toute la place.

Il est important de :

- **Reconnaître et accepter ses limites et les éléments qui sont hors de son contrôle.** Respecter qui il est. Être honnête avec lui-même. Comprendre que les forces et les limites de chacun peuvent évoluer ;
- **Prendre le temps de réfléchir, de s'organiser et de se fixer des priorités.** Dans les premières années, tout ne peut pas être accompli ou être fait à la perfection. Il faut accepter des compromis. Créer des objectifs professionnels réalistes est une bonne stratégie;
- **Trouver l'équilibre entre vie personnelle et vie professionnelle.** Continuer de favoriser des activités personnelles qui permettent de se ressourcer : sports, lecture, marche, vie sociale;
- **Ne pas hésiter à consulter la direction d'école ou ses collègues et demander de l'aide.** La communication est de base afin de bien comprendre votre rôle, les exigences, créer des liens et les contacts qui pourront vous servir d'ancrage;
- **Reconnaître les symptômes du stress.** Le stress fait partie de la vie. Il a des côtés positifs et négatifs. Chaque personne le vit différemment et selon des contextes différents. Toutefois, lorsqu'il prend trop de place et que les symptômes deviennent trop importants, il est essentiel de s'arrêter et de penser à soi. Centre d'études sur le stress humain (CESH);
- **Se créer un réseau social, de soutien.** En début de carrière ou lors d'une arrivée dans un nouvel environnement, il est important de se créer un système de soutien auquel vous pourrez faire appel dans toute situation. Ce document est un outil qui peut vous donner des pistes de solutions. Toutefois, le meilleur modèle n'en demeure pas moins l'entraide mutuelle des collègues;
- **Prendre connaissance des services de soutien.** Ils disponibles par l'entremise de l'employeur (voir le site web du conseil ou les RH - ASEBP / Blue Cross) et ou l'association professionnelle l'ATA-Bien-être;

Une ressource pouvant aider :

Fondation Jasmin Roy Sophie Desmarais



QUELQUES PISTES DE RÉFLEXION...

- Prenez-vous le temps de constater comment vous vous sentez?
- Avez-vous réfléchi à comment vous gérez votre vie personnelle et professionnelle?
- Quels sont les membres de votre réseau de soutien?
- Comment faites-vous appel à eux?
- Quelles sont vos activités de loisirs?
- À quelle fréquence vous y adonnez-vous?
- Savez-vous comment aller chercher de l'aide à l'extérieur de votre école?

Si vous êtes nouvellement arrivés en Alberta, vous pouvez consulter ce document afin de vous aider à mieux connaître les ressources disponibles en français en Alberta : [Répertoire des services en français - Accès aux ressources et services offerts en français par le gouvernement de l'Alberta.](#)

Voici également quelques sites d'organismes francophones qui peuvent vous aider à mieux connaître votre nouvel environnement:

- [Association canadienne-française de l'Alberta \(ACFA\)](#)
- [Réseau Santé Alberta](#)
- [Fédération des parents francophones de l'Alberta \(FPFA\)](#)
- [Regroupement artistique francophone de l'Alberta \(RAFA\)](#)

Pour connaître ce qui se passe en Alberta en général, vous pouvez consulter les sites suivants.

- [Life in Alberta](#)
- [Festivals and events](#)
- [Tourisme Alberta](#)

Afin de mieux comprendre certains acronymes en lien avec l'éducation ou les organismes communautaires francophones, veuillez consulter le [lexique des acronymes.](#)

SOURCES

¹ Mukamurera, J., Martineau, S., Bouthiette, M, Ndoreraho, J.-P. (2013). *Les programmes d'insertion professionnelle des enseignants dans les commissions scolaires du Québec : portrait et appréciation des acteurs.*

² Alberta Learning, *Affirmer l'éducation en français langue première* (2001)

³ Association canadienne d'éducation de langue française

⁴ Mukamurera, J., Martineau, S., Bouthiette, M, Ndoreraho, J.-P. (2013). *Les programmes d'insertion professionnelle des enseignants dans les commissions scolaires du Québec : portrait et appréciation des acteurs.*



Notre province
a beaucoup à offrir
sur le **plan personnel**
et **professionnel**.

[Enseigner en Alberta.ca](https://enseignerenalberta.ca)

Ce document a été réalisé grâce à l'Entente Canada-Alberta sur l'enseignement dans la langue de la minorité et l'enseignement de la langue seconde (2020-2021 à 2022-2023).

Avec la collaboration d'Antoine Bégin, Mireille Cloutier, Saulnia Lacombe et Julie Vaillancourt.

Dernière mise à jour : mai 2024